



DOSSIER DE PRESSE

INAUGURATION
DU PARC EOLIEN
D'ADRIERS



Le parc éolien d'Adriers

Avec la mise en service du parc éolien d'Adriers, Voltalia renforce son ancrage en France et confirme son intérêt pour la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes.

Situé sur la commune d'Adriers, dans le département de la Vienne (86), le parc éolien d'une puissance de 10 MW occupe une surface de 1,2 hectare.

Entré en service au mois de décembre 2014, le parc de 10 MW est composé de cinq éoliennes de 2 MW. Il répond à la volonté communale de promouvoir sur son territoire les énergies renouvelables et plus particulièrement l'éolien en raison des excellents gisements de vent dont dispose la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes.

Issu d'un co-développement avec la société Valorem initié en 2006, le parc d'Adriers résulte de la mobilisation de toutes les parties prenantes au projet : les habitants, la mairie et les instances régionales.



Chiffres clés

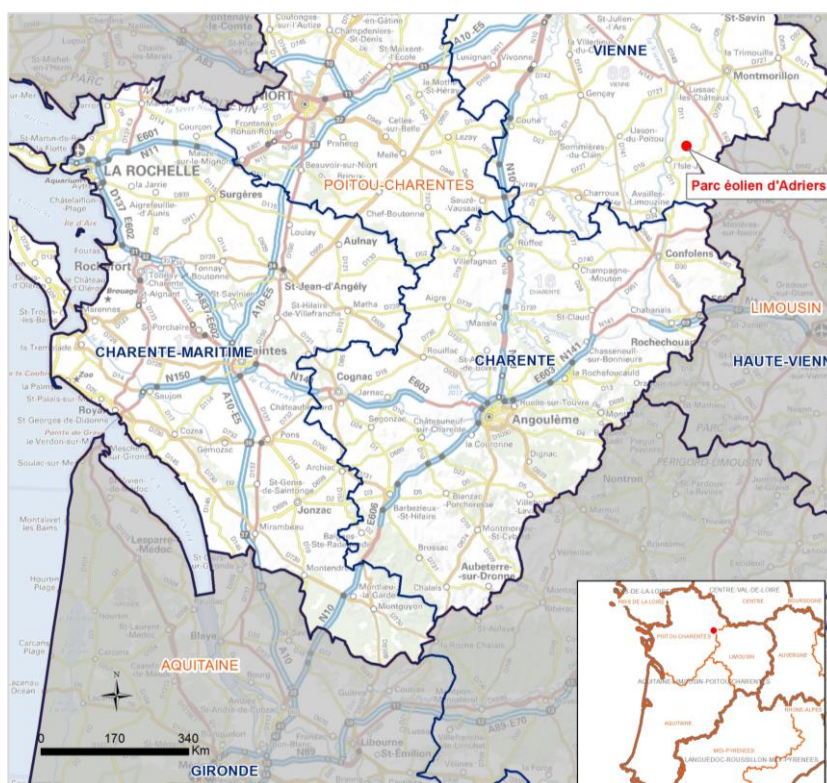


¹ Source : ADEME, INSEE

Une volonté régionale de développer les énergies vertes

Le développement du parc d'Adriers illustre la volonté régionale de promouvoir les énergies vertes et plus particulièrement l'énergie éolienne terrestre. En effet, le développement de l'énergie éolienne constitue un enjeu important pour la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, qui s'impose progressivement comme une référence en termes de diversification du bouquet énergétique, de développement de son autonomie et de sa production décentralisée.

Les efforts soutenus et la mobilisation des acteurs, associés aux évolutions des performances technologiques et au développement de l'éolien, devraient permettre à la région d'atteindre à l'horizon 2020 son objectif de puissance installée de 3 000 MW¹.



Le parc d'Adriers illustre ainsi la vocation de Voltaia d'accompagner les territoires français dans la transition énergétique. A ce jour, le parc produit de l'électricité verte couvrant la consommation d'environ 10 000 ménages (9% de la population du département).

¹ Objectif inscrit dans le SRCAE (Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie) Source : SER

Un projet exemplaire

Le parc d'Adriers résulte d'un travail de co-développement des sociétés Voltalia et Valorem : les études pour la réalisation du parc ont débuté en 2005, en même temps que celles du parc de Terres Froides (Valorem- Mirova).

Après l'obtention du permis de construire en 2011, la construction a été lancée au début de l'année 2014, pour une mise en service des cinq éoliennes Vestas au mois de décembre de la même année.

Le parc d'Adriers se distingue par l'attention portée par Voltalia à son empreinte environnementale dès le lancement du projet. Ainsi, plusieurs enjeux environnementaux ont été pris en compte lors du développement du parc :

- Le suivi du peuplement amphibien ;
- Le suivi du peuplement de chauve-souris ;
- Le suivi du peuplement d'oiseaux.

Pour tous ces enjeux, Voltalia accorde la plus grande attention à la préservation du cadre de vie des espèces concernées et prévoit systématiquement des mesures compensatoires. Le parc fait ainsi l'objet d'un suivi environnemental régulier.

Durant la phase de construction et d'exploitation, Voltalia a accordé une grande importance à la préservation de l'environnement ; c'est à ce titre que le groupe a pris plusieurs mesures afin de limiter l'impact de cette construction sur l'environnement (chantier vert, replantation de haies).

Enfin, dans le cadre du projet, Voltalia a aidé la commune à réaliser des travaux contribuant au développement durable. La municipalité a ainsi pu remplacer la chaudière de la mairie par une installation plus respectueuse de l'environnement fonctionnant aux granulés de bois.

Une technologie mature

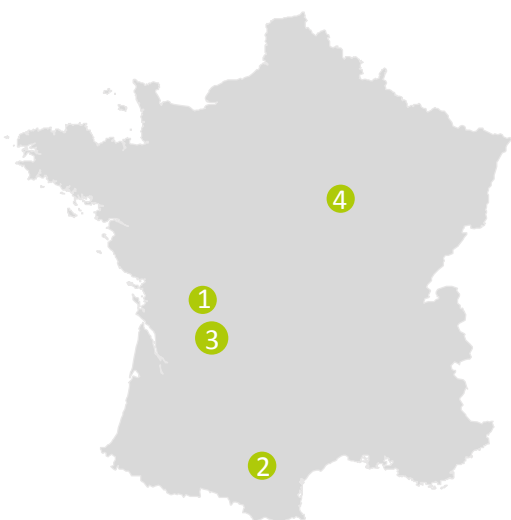
L'énergie éolienne, ne produisant aucun gaz à effet de serre, a l'avantage d'être disponible partout dans le monde, en quantité illimitée.

Le fonctionnement d'une éolienne est simple : la force du vent entraîne les trois pales portées par le rotor permettant alors de transformer l'énergie cinétique du vent en énergie mécanique. Le générateur transforme ensuite cette énergie mécanique en énergie électrique. Cette dernière est alors traitée grâce à un convertisseur puis injectée directement dans le réseau électrique pour être distribuée aux consommateurs.

En France, l'énergie éolienne ne cesse de croître depuis de nombreuses années pour atteindre 21,1 TWh en 2015², soit près de 4% de la production française d'électricité de cette même année.

Au 31 décembre 2015, Voltage exploitait 333 MW d'éolien dans le monde, dont 42,2 MW en France. L'éolien est une compétence forte de Voltage, qui a fait le choix de renforcer son portefeuille de projets éoliens en France métropolitaine.

Sites éoliens de Voltage en France en exploitation au 31 décembre 2015 :



- 1  La Faye : 12 MW
- 2  3VD : 10,2 MW
- 3  Adriers : 10 MW
- 4  Molinons : 10 MW

² Source : bilan RTE 2015

A propos de Voltalia

Producteur d'électricité à base d'énergies renouvelables, VOLTALIA développe, construit et exploite des projets multi énergies (éolien, solaire, hydraulique et biomasse) en France métropolitaine, Guyane française, Brésil, Grèce et Maroc.



Opérateur intégré, Voltalia est présent sur toute la chaîne de valeur des projets : **développement, financement, construction, exploitation et maintenance.**

Fondé en 2005 et **coté sur Euronext à Paris depuis juillet 2014**, Voltalia a l'ambition de renforcer sa présence dans les pays où il est présent et de poursuivre son développement à l'international.



Au-delà de la production d'électricité à base d'énergie renouvelable, Voltalia inscrit ses activités dans un cadre plus large. La mission du Groupe consiste à **améliorer l'environnement mondial en favorisant le développement local.** C'est pourquoi, dans chacune des régions où il est implanté, Voltalia se distingue par les relations de long-terme qu'il noue avec ses partenaires locaux et son implication dans les communautés qui accueillent ses projets.